

**Séance publique du 26 avril 2002**

**Délibération n° 2002-0588**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Réalisation de diverses prestations de nettoiemnts sur le territoire de la Communauté urbaine -  
Approbation du dossier de consultation des entrepreneurs - Appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les marchés relatifs à la réalisation de prestations de nettoiemnts divers sur le territoire de la Communauté urbaine arrivent à expiration le 31 décembre 2002. Il convient de les renouveler.

Aussi un dossier de consultation des entrepreneurs relatif à cette prestation est-il soumis au Conseil.

Cette prestation comprend la fourniture de fourgons équipés de haute pression avec équipage pour l'enlèvement d'affiches, de graffitis et d'affichettes, le nettoiemnt des silos de collecte sélective, du mobilier de la signalisation de jalonnement ainsi qu'une option pour le nettoiemnt des W-C publics.

Un appel d'offres ouvert composé de six lots serait lancé en vue de l'établissement de six marchés à bons de commande en application des articles 33, 39, 40, 58 à 60 et 72-I-1er du code des marchés publics, soit :

**\* lot n° 1 : subdivision centre ouest (PEX 1)**

- montant minimum annuel	192 549 € HT
- montant maximum annuel	385 098 € HT

*. option wc publics*

- montant minimum annuel	111 593 € HT
- montant maximum annuel	223 186 € HT

**\* lot n° 2 : subdivision centre est (PEX 2)**

- montant minimum annuel	103 442 € HT
- montant maximum annuel	206 884 € HT

*. option wc publics*

- montant minimum annuel	42 305 € HT
- montant maximum annuel	84 610 € HT

**\* lot n° 3 : subdivision nord est (PEX 3)**

- montant minimum annuel	125 874 € HT
- montant maximum annuel	251 748 € HT

*option wc publics*

- montant minimum annuel	49 623 € HT
- montant maximum annuel	99 246 € HT

**\* lot n° 4** : subdivision nord (PEX 4)

- montant minimum annuel	28 584 € HT
- montant maximum annuel	57 168 € HT

*option wc publics*

- montant minimum annuel	91 241 € HT
- montant maximum annuel	182 482 € HT

**\* lot n° 5** : subdivision ouest (PEX 5)

- montant minimum annuel	28 584 € HT
- montant maximum annuel	57 168 € HT

*option wc publics*

- montant minimum annuel	140 177 € HT
- montant maximum annuel	280 354 € HT

**\* lot n° 6** : subdivision sud est (PEX 6)

- montant minimum annuel	38 012 € HT
- montant maximum annuel	76 024 € HT

*option wc publics*

- montant minimum annuel	56 025 € HT
- montant maximum annuel	112 050 € HT

Ces marchés auraient une durée ferme de leur date de notification au 31 décembre de la même année. Ils pourraient être expressément reconduits pour une durée totale n'exédant pas trois ans ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Vu les articles 33, 39, 40, 58 à 60 et 72-I-1er du code des marchés publics ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Accepte** le dossier de consultation des entrepreneurs, lequel sera rendu définitif.

**2° - Décide** :

a) - que la prestation visée ci-dessus sera traitée dans le cadre de six marchés à bons de commande, conformément à l'article 72-I-1er du code des marchés publics,

b) - de procéder, pour leur attribution, par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics.

**3° - Autorise** monsieur le président à :

a) - accepter et à signer les offres retenues pour valoir actes d'engagement,

b) - accomplir et à signer tous les actes y afférents.

**4° - La dépense** correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - direction de la propreté - exercices 2002 et suivants - section de fonctionnement - centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - fonction 813 - compte 611 211 - ligne de gestion 011 225.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,